

OUTIL D'AIDE A LA REFLEXION AUTOUR DES RYTHMES EDUCATIFS

A destination des acteurs du territoire

Soucieux de vous accompagner dans la **réflexion sur l'organisation des rythmes éducatifs de votre territoire**, avec une répartition possible des jours scolaires sur 4 ou 4 jours et demi, nous vous proposons ici un outil permettant de lister, de façon non exhaustive, des questions, des points positifs et des points de vigilance.

Conscients que chaque organisation comporte ses avantages et ses inconvénients, il semble important de tenter de **multiplier les angles de vue** pour éclairer les décisions à venir.

Si le nombre d'arguments présentés en faveur ou défaveur d'une organisation est différent, cela ne signifie nullement qu'une organisation est a priori mieux qu'une autre : cet outil ne présente un intérêt que dans le cadre d'une réflexion contextualisée à un territoire.

Nous proposons un cadre de réflexion autour de 4 axes :

L'enfant

La famille

Le partenariat

L'aspect financier

Pistes de réflexions autour de l'intérêt de L'ENFANT

Si les différentes organisations des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ont des conséquences pour les enfants, la manière dont elles sont mises en œuvre en a tout autant : la recherche de cohérence et de continuité éducative en tenant compte des spécificités des acteurs et des territoires doit permettre de garantir une attention bienveillante envers les enfants sur tous les temps.

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
Quelle place pour la découverte et la pratique d'activités culturelles, artistiques, sportives pour tous les enfants ?			
<ul style="list-style-type: none"> • Découverte de nouvelles activités avec les TAP ou NAP pour tous les enfants scolarisés (accessibilité des activités souvent facilitée par leur gratuité ou tarif modique) • Possibilité de faire participer des d'intervenants extérieurs et des associations sur les temps périscolaires • Amélioration de l'offre éducative quand la mise en œuvre de la réforme a engendré la création d'un Alsh périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de « surconsommation » d'activités pour certains enfants (Tap + inscriptions individuelles à des activités en fin de journée) • Des difficultés peuvent apparaître pour les activités proposées par les associations et clubs sportifs : moins d'adhérents car les Tap remplacent la pratique en club ; le planning disponible est plus restreint (1/2 jour le mercredi et soirées) • Difficulté pour les territoires ruraux, éloignés des pôles d'emplois, de recruter des animateurs ou faire venir des intervenants 	<ul style="list-style-type: none"> • Le mercredi est une journée complète dédiée aux loisirs • Organisation plus facile pour l'offre associative et les clubs sportifs • L'Alsh extrascolaire sur une journée complète peut permettre une proposition éducative et de loisirs plus intéressante et moins cadencée que sur une ½ journée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût de l'Alsh extra du mercredi en journée entière et des inscriptions dans les associations proposant des activités culturelles, artistiques et sportives peut empêcher la participation des enfants des familles les plus modestes. <ul style="list-style-type: none"> • Risque que des enfants se retrouvent devant la télé ou dans la rue sur toute la journée du mercredi.

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
Quelle cohérence et quelle continuité éducatives entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ?			
<ul style="list-style-type: none"> • La réforme des rythmes éducatifs et le Pedt ont permis de légitimer l'implication de tous (élus, animateurs, Atsem, enseignants, parents, associations) dans la réflexion commune et élaborer des réponses les plus appropriées possibles, dans l'intérêt des enfants. • Les acteurs éducatifs se connaissent mieux ce qui facilite l'échange entre eux, nécessaire à la continuité et la cohérence éducative. • Des méthodes pour recueillir la parole des enfants ont pu être recherchées : questionnaires, choix des enfants pour les activités... 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand il n'y a pas d'acteurs éducatifs professionnels autres que les enseignants, l'obligation d'élaborer un Pedt a pu mettre en difficulté et générer une incompréhension quant à son intérêt : le Pedt peut n'être resté qu'une obligation formelle, sans plus-value réelle pour les enfants. • La concertation peut être difficile à mettre en pratique : pas de plus-value pour les enfants dans ce cas. • Le Pedt a souvent été limité aux temps scolaires et périscolaires, laissant de côté les temps extrascolaires. • L'évaluation du Pedt n'a pas été réalisée pour mesurer son impact sur les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le mercredi, les enfants sont pris en charge toute la journée sur un même site par une seule équipe éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le Pedt est abandonné au moment du retour à 4 jours, le partenariat risque de s'étioler, car il n'y aura plus d'obligation à le mettre en place, et la recherche de cohérence et de continuité éducative entre les différents acteurs intervenant auprès des enfants de ne plus être concertée.
L'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires respecte-elle le rythme de l'enfant ?			
<ul style="list-style-type: none"> • Plus grande stabilité : continuité du rythme pour l'enfant sur 5 journées (les heures de lever et de coucher sont les mêmes tout 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les enfants de maternels, le temps de sieste a pu être raccourci pour mettre en place des Tap ou Nap. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand l'enfant peut rester au domicile le mercredi, il peut se reposer (réveil plus tardif, sieste possible) et avoir un temps sans 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque d'avoir une pause méridienne plus courte alors que le respect du rythme biologique de l'enfant invite au contraire.

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
<p>au long de la semaine).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure concentration des enfants pour les apprentissages le matin 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'évaluation individuelle permettant de mesurer l'impact de la réforme. • Quand les Tap ou Nap sont organisés en fin de journée et se terminent plus tard que l'école quand elle était organisée sur 4 jours, la journée de l'enfant s'en trouve allongée 	<p>être en collectivité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Journée scolaire plus longue alors que la capacité de concentration des enfants est limitée sur une même journée.

Pistes de réflexions autour de l'intérêt des FAMILLES

Les situations familiales sont diverses. Il apparaît nécessaire de mener une étude auprès des familles (enquête, réunion, entretiens...) pour évaluer les impacts de la réforme et les besoins selon les profils des familles (composition, revenus, situation géographique...)

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
Quels impacts peut avoir l'organisation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires sur la vie des familles ?			
<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation de la semaine similaire pour tous les enfants d'une même fratrie (primaire, collège, lycée) : école tous les jours sauf le mercredi après-midi. • Accès des enfants à des activités (Tap ou Nap) souvent gratuites et de qualité sans devoir gérer les déplacements pour les parents. • Seulement une ½ journée par semaine d'accueil à organiser en dehors de l'école. • Sur certains territoires, le développement de l'offre périscolaire a permis aux familles d'accéder à un service supplémentaire de qualité pour leurs enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour les familles dont les 2 parents travaillent si pas d'offre d'accueil le mercredi après l'école ou si pas de prise en charge le mercredi midi entre l'école et l'Alsh extrascolaire. • Quand l'organisation des temps scolaires et des Tap n'est pas identique tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et pas identique entre la maternelle et l'élémentaire : plus de complexité pour les parents. • Si les Tap ou Nap sont organisés en fin de journée, après le passage du ramassage scolaire : nécessité d'assurer les déplacements par les parents, s'ils en ont la possibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le mercredi : organisation familiale plus simple avec un seul lieu d'accueil pour toute la journée. • Quand les parents sont disponibles le mercredi : possibilité d'un temps familial supplémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Repasser à 4 jours va nécessiter pour les familles de trouver à nouveau une organisation différente alors que leur situation a pu évoluer (exp : reprise d'un travail à temps plein depuis la réforme à 4,5 jours) • Sur certains territoires pas d'Alsh extrascolaire pour l'accueil du mercredi ou pas à proximité (exp : Alsh extra intercommunal en milieu rural)

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
Quelles conséquences financières pour les familles ?			
<ul style="list-style-type: none"> L'Alsh périscolaire est souvent moins cher pour les familles que l'alsh extrascolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> L'extension des temps périscolaires a obligé certains parents à utiliser l'Alsh périscolaire, contrairement à avant, ce qui génère des coûts supplémentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> L'école finissant souvent plus tard en fin de journée, certains parents peuvent venir chercher leurs enfants sans utiliser un accueil périscolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Alsh extrascolaire du mercredi coûte souvent plus cher que l'Alsh périscolaire.
Quelle participation possible des parents dans les choix d'organisation et les conséquences de cette participation ?			
<ul style="list-style-type: none"> Légitimité de la participation des parents aux Pedt, aux côtés des autres acteurs éducatifs Possibilité donnée d'une meilleure connaissance par les parents des différents acteurs (meilleure visibilité) et des différents services, ce qui leur donne une meilleure compréhension de l'environnement de leur enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> La concertation peut n'être qu'une formalité, sans réelle plus-value pour les familles. Difficile représentativité de tous les parents dans les instances de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> S'il y a une volonté politique de renouvelé le Pedt, les pratiques de concertation, notamment avec les parents perdureront. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le Pedt est abandonné au moment du retour à 4 jours, en dehors du conseil d'école, l'implication des parents dans les choix concernant les temps d'accueil péri et extrascolaires risque de disparaître.

Effets induits sur le PARTENARIAT

Les effets sur le partenariat sont plus liés à la réforme et la démarche du Pedt qu'elle a induite qu'à une organisation des rythmes scolaires sur 4,5 ou 4 jours.

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement et diversité des partenaires sur la question éducative : la réforme des rythmes éducatifs et le Pedt ont permis de légitimer l'implication de tous dans la réflexion : élus, animateurs, Atsem, enseignants, parents, associations... • Construction d'une culture commune : les acteurs éducatifs d'un territoire se connaissent mieux ce qui facilite l'échange d'information entre eux, l'élaboration de projets en commun, la mutualisation de moyens... • Montée en compétence des professionnels, notamment des Atsem , et des élus, et reconnaissance de leur travail • La possibilité de faire venir des 	<ul style="list-style-type: none"> • Le pedt peut n'être qu'une formalité sans réelle concertation avec les différents acteurs éducatifs. • L'obligation de mettre en place la concertation dans la précipitation, du fait du temps très contraint pour mettre en œuvre la réforme, a pu générer des tensions dans les relations entre partenaires. • Quelles conséquences a eu l'organisation scolaire sur 4,5 jours sur les temps de concertation possibles entre enseignants ? 	<ul style="list-style-type: none"> • S'il y a une volonté politique de faire perdurer le partenariat, une volonté des acteurs de poursuivre la démarche entamée et que les moyens financiers ne baissent pas (emplois aidés...), le Pedt pourra être renouvelé. • Opportunité pour repenser le projet, le retravailler en mettant notamment l'accent, dans un 1^{er} temps, sur l'accueil du mercredi, puis plus largement tous les temps d'accueil extrascolaire qui ont été moins travaillés dans le cadre des 1ers Pedt. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le Pedt est abandonné au moment du retour à 4 jours, le partenariat risque de s'étioler car il n'y aura plus d'obligation à le mettre en place. • Si les Nap ou Tap sont supprimés, le partenariat avec les associations et clubs sportifs risque de s'en trouver affaibli • Possible diminution du temps de travail des Atsem et des animateurs périscolaires ce qui risque de limiter les possibilités d'avoir des temps de concertation..

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
<p>intervenants et le milieu associatif pour la mise en œuvre des Tap ou Nap a pu générer la construction de nouveaux partenariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de l'école aux parents, aux partenaires associatifs • Des moyens supplémentaires donnés pour la mise en œuvre du partenariat (soutien financier de la Caf pour l'ingénierie et la coordination) 			

Impacts FINANCIERS pour les COLLECTIVITES

L'impact financier est complexe à mesurer et difficilement transposable d'un territoire à un autre. Les impacts listés ci-dessous ne sont sans doute pas exhaustifs et correspondent à une réglementation en vigueur en Octobre 2017.

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'Asre si maintien des Tap ou Nap • Maintien des engagements Cej pris avant le 31/12/2017 pour les Alsh péri du lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin. • Nouveaux engagements Cej pour le développement des Alsh péri du mercredi après l'école et des Alsh extrascolaires • Soutien financier dans le Cej pour l'ingénierie et la coordination • Taux d'encadrement assoupli pour les Alsh périscolaires • Intégration des intervenants extérieurs (associations, clubs sportifs...) dans le taux d'encadrement des Alsh périscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation plus importante de l'Alsh périscolaire que de l'Alsh extrascolaire du mercredi toute la journée • Gel du Cej pour le développement des Alsh péri depuis le 1/1/2013 • Quelles conséquences a eu l'organisation scolaire sur 4,5 jours sur le temps de travail des Atsem ? • Plus d'enfants mangeant à la cantine le mercredi midi quand le service est proposé • Plus de frais d'entretien des locaux avec l'école le mercredi matin si l'accueil du mercredi après-midi ne se fait pas dans les locaux de l'école et de l'Alsh périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des charges pour l'accueil périscolaire (3h/semaine + fin des Tap ou Nap) • Quelles sont les conséquences sur le temps de travail des Atsem d'une organisation scolaire sur 4 jours ? • Moins de charge d'entretien des locaux scolaires (pas d'ouverture de l'école le mercredi matin) • Pas de frais de transport le mercredi midi pour conduire les enfants au centre de loisirs • Fréquentation moins importante de l'Alsh du mercredi sur la journée que de l'Alsh péri • Nouveaux engagements Cej pour le développement de l'Alsh extrascolaire du mercredi (en comparaison avec ce qui se faisait 	<ul style="list-style-type: none"> • Si maintien du Pedt, pas de taux d'encadrement assoupli pour l'Alsh du mercredi • Si abandon du Pedt, pas de taux d'encadrement assoupli pour l'Alsh péri et l'Alsh du mercredi • Si abandon du Pedt, pas de possibilité d'intégrer les intervenants dans le taux d'encadrement des Alsh périscolaires • Perte de l'Asre mais possibilité de basculer en Pso si Alsh péri facturé selon une tarification modulée tenant compte de la composition et des ressources des familles • Perte du fonds de soutien

4,5 jours		4 jours	
Points positifs	Points de vigilance	Points positifs	Points de vigilance
<ul style="list-style-type: none"> • Développement du bénévolat pour la mise en œuvre des Tap ou Nap • Maintien du fonds de soutien (inscrit au Projet de Loi de Finances 2018 à confirmer par l'Etat au moment du vote du budget 2018) 		<p>avant le passage à l'école à 4,5 en sept 2013 ou 2014)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si maintien du Pedit, taux d'encadrement assoupli pour l'Ash péri du lundi, mardi, jeudi, vendredi • Si maintien du pedit, intégration des intervenants extérieurs (associations, clubs sportifs...) dans le taux d'encadrement des Alsh périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis 	

Document réalisé en Octobre 2017 par les Conseillers techniques de la Caf de la Haute-Garonne, Direction du Service aux Partenaires.
Pour plus d'information, merci de contacter le conseiller technique de votre territoire.